

2018

MÉTIER
DU
VELO



Fais
rayonner
ton avenir!

Les métiers des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo

REGROUPENT PRÈS DE 40 MÉTIERS
LIÉS À LA VIE DU VÉHICULE,
DE SA COMMERCIALISATION À SON RECYCLAGE.



+ DE 125 000 ENTREPRISES

PRÈS DE 400 000 SALARIÉS

RÉPARTIS EN 13 DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Commerce et réparation automobile
- Commerce et réparation camion
- Commerce et réparation moto
- Commerce et réparation vélo
- Carrosserie Peinture
- Centre auto et réparation rapide
- Contrôle technique
- Démolisseurs-recycleurs
- École de conduite
- Location de véhicules
- Parcs de stationnement
- Stations de lavage
- Stations services

+ DE 58 000 JEUNES EN FORMATION

Choisir les secteurs des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo c'est :

- avoir le choix parmi de nombreux parcours de formation
- accéder à des postes techniques, de management ou d'expertise
- être accompagné dans son projet professionnel



Contactez la délégation régionale pour toutes informations complémentaires (coordonnées au dos de ce livret).



Zoom sur le Vélo

UN SECTEUR LIÉ AUX NOUVEAUX USAGES EN PLEINE CROISSANCE



PRÈS DE 2 550 SALARIÉS
TRAVAILLENT DANS PLUS
DE 1 130 ENTREPRISES :



commerce



réparation



services

Un secteur en développement
qui s'adapte aux évolutions
technologiques et aux nouveaux
modes de vie pour un grand
respect de l'environnement.

DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP).....	5
--	----------

PARCOURS MAINTENANCE RÉPARATION VÉLO.....	6
--	----------

Le mécanicien cycles.....	7
---------------------------	---

Le conseiller technique cycles.....	8
-------------------------------------	---

Liste des établissements.....	9
-------------------------------	---

Les modes de formation.....	10
-----------------------------	----

La mobilité européenne.....	12
-----------------------------	----

La formation tout au long de la vie.....	13
--	----

Dic'auto.....	14
---------------	----

DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Les métiers des services de l'automobile sont accessibles par plusieurs parcours de formation. Ces formations sont validées par différentes certifications :

	LE TITRE (ex. Titre Conseiller technique cycles)	LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (ex. CQP Mécanicien cycles)
FORMATION	Privilège la pratique	Privilège la pratique
OBJECTIF	Prépare à un ou plusieurs métiers des services de l'automobile	Prépare à un métier spécifique de la branche des services de l'automobile
RECONNAISSANCE	Est reconnu dans plusieurs secteurs d'activités	Est reconnu dans les entreprises de la branche

Ces certifications, associées entre elles, constituent des parcours de formation.

← → Il peut exister des passerelles entre les différents secteurs (auto, moto, camion, vélo).

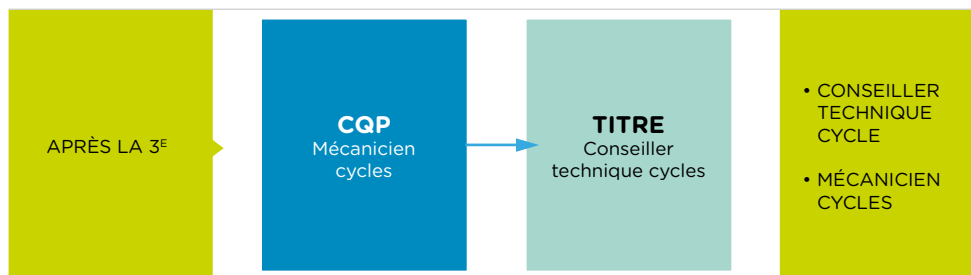


Pour être accompagné dans la construction de votre parcours contactez le conseiller pédagogique de votre région (coordonnées au dos du document).



PARCOURS MAINTENANCE RÉPARATION VELO

EXEMPLE DE
MÉTIER ACCESSIBLES



Pour connaître les certificats de qualification professionnelle (CQP) ouverts dans votre région et la durée de la formation contactez le conseiller pédagogique de votre région (coordonnées au dos)

Zoom sur



Le mécanicien cycles réalise des activités d'entretien et de réparation des vélos.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- effectuer la préparation des cycles neufs,
- effectuer l'entretien et les réparations du cycle et des vélos à assistance électronique,
- effectuer le montage du cycle et des équipements.



LE MÉCANICIEN CYCLES

QUELLES FORMATIONS ?

CQP

Mécanicien cycles

QUALITÉS REQUISES

- Sens du service et de l'accueil
- Maîtrise des connaissances en techniques du cycle
- Précision, méthode et rigueur
- Rapidité d'intervention et efficacité
- Capacité d'adaptation aux nouveaux modèles et évolutions techniques

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Conseiller technique cycles
- Responsable d'un magasin / atelier

Zoom sur



SON TRAVAIL CONSISTE À :

- accueillir et conseiller le client,
- effectuer la préparation des cycles neufs,
- effectuer l'entretien et les réparations du cycle et des vélos à assistance électronique,
- effectuer le montage du cycle et des équipements,
- commercialiser des cycles, produits et accessoires,
- établir un diagnostic des vélos et des vélos à assistance électronique,
- Monter des vélos personnalisés.

LE CONSEILLER TECHNIQUE CYCLES

Le conseiller cycles s'occupe du conseil et de la vente, ainsi que des interventions techniques.

QUELLES FORMATIONS ?

TITRE

Conseiller technique cycles

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Responsable d'un magasin/atelier



Liste des établissements

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

SEPR

Lyon - 04 72 83 27 27

- CQP Mécanicien cycles
- Titre Conseiller technique cycles

BRETAGNE

Faculté des Métiers - CMA 35

Saint-Malo - 02 99 40 69 50

- CQP Mécanicien cycles
- Titre Conseiller technique cycles

GRAND EST

CFA de l'Artisanat

Mulhouse - 03 89 33 18 90

- CQP Mécanicien cycles

ÎLE-DE-FRANCE

Institut National du Cycle et du Motorcycle - INCM

Le Bourget - 01 49 92 10 47

Guyancourt - 01 41 14 13 07

- CQP Mécanicien cycles
- Titre Conseiller technique cycles

NOUVELLE-AQUITAINE

CFA CMI de la Gironde

Bordeaux - 05 57 59 25 25

- CQP Mécanicien cycles

Campus des Métiers de Saint Benoît

Saint-Benoît - 05 49 62 24 90

- Titre Conseiller technique cycles

OCCITANIE

CFA Etablissement de Nîmes

Marguerittes - 04 66 87 97 85

- CQP Mécanicien cycles
- Titre Conseiller technique cycles

Les modes de formation

LA VOIE PROFESSIONNELLE

La voie professionnelle prépare à l'exercice d'un métier dans des conditions proches de celles de l'entreprise. Dans les services de l'automobile, près de 57 000 jeunes choisissent chaque année la voie professionnelle pour se former. Ils effectuent leur formation en alternance, sous contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage, ou sous statut scolaire.

FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE

OBJECTIF : obtenir un diplôme technologique ou professionnel

LIEUX DE FORMATION : lycée professionnel et entreprise (stages)

STATUT : lycéen

COMMENT ET OÙ SE FORMER ? Un enseignement théorique et pratique est dispensé à temps plein en lycée professionnel, technique ou polyvalent. Il est complété par des périodes de stage en entreprise

QUAND ? Dès la fin de la 3^e

DIPLÔME : du CAP au BTS

DURÉE DE LA FORMATION : de 1 à 3 ans



L'ENSEIGNEMENT EST COMPLÉTÉ PAR DES STAGES EN ENTREPRISE.

FORMATION EN ALTERNANCE SOUS CONTRAT

D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF : obtenir un diplôme professionnel pour entrer dans la vie active

LIEUX DE FORMATION : CFA, université et entreprise

STATUT : apprenti salarié

PUBLIC CONCERNÉ : Jeunes de 16 à 25 ans (dérogation 15 ans)

DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS : du CAP au diplôme d'Ingénieur

DURÉE DE LA FORMATION : de 1 à 3 ans

QUELLE RÉMUNÉRATION* ? Elle dépend de l'âge du jeune, de l'année de formation et de la qualification visée. Elle correspond à un pourcentage du SMIC.

	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE	3 ^E ANNÉE
MOINS DE 18 ANS	25 %	37 %	53 %
18/20 ANS	41 %	49 %	65 %
21 ANS ET PLUS*	53 %	61 %	78 %

* Pour les apprentis de 21 ans et plus, % du salaire minimum conventionnel quand il est plus favorable



UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE EST DÉSIGNÉ PAR L'ENTREPRISE. IL SERA LE RÉFÉRENT ET LE RESPONSABLE DE VOTRE FORMATION

L'APPRENTISSAGE EST LA VOIE PRIVILÉGIÉE D'ACCÈS À L'EMPLOI.

FORMATION EN ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

OBJECTIF : obtenir un certificat de qualification professionnelle (CQP), un titre ou un diplôme pour entrer dans la vie active

LIEUX DE FORMATION : centre de formation, université et entreprise

STATUT : salarié en formation

PUBLIC CONCERNÉ : jeunes de 16 à 25 ans, demandeurs d'emploi de plus de 26 ans

DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS : diplôme, titre ou un certificat de qualification professionnelle (CQP)

QUELLE RÉMUNÉRATION* ? Elle dépend de l'âge et correspond à un pourcentage du SMIC

	DISPOSITION GÉNÉRALE	SI VOUS ÊTES DÉJÀ TITULAIRE D'UN DIPLÔME OU TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU IV (EX. BAC PRO)
MOINS DE 21 ANS	55 %	65 %
DE 21 À MOINS DE 26 ANS	70 %	80 %
26 ANS ET PLUS	100% du SMIC (sans être inférieur à 85 % du salaire minimum conventionnel)	



UN TUTEUR EST DÉSIGNÉ PAR L'ENTREPRISE. IL SERA LE RÉFÉRENT ET LE RESPONSABLE DE VOTRE FORMATION

* sous réserve de l'évolution de la réglementation.

La mobilité européenne

Grâce à la coopération des établissements de formation et des entreprises, les échanges européens permettent la mobilité des personnes désireuses d'acquérir une expérience professionnelle en Europe pour :

- **se préparer à des métiers internationaux,**
- **enrichir ses méthodes de travail,**
- **développer des compétences linguistiques et sociales (maturité, autonomie).**

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE : POUR QUI ?

La mobilité européenne s'adresse à l'ensemble des jeunes, apprentis, en temps plein, ou en post-apprentissage, notamment aux :

- apprenants en Bac pro, BTS, licence professionnelle,
- élèves ingénieurs,
- jeunes inscrits dans des programmes « passerelle » entre deux diplômes,
- jeunes souhaitant compléter leur formation.

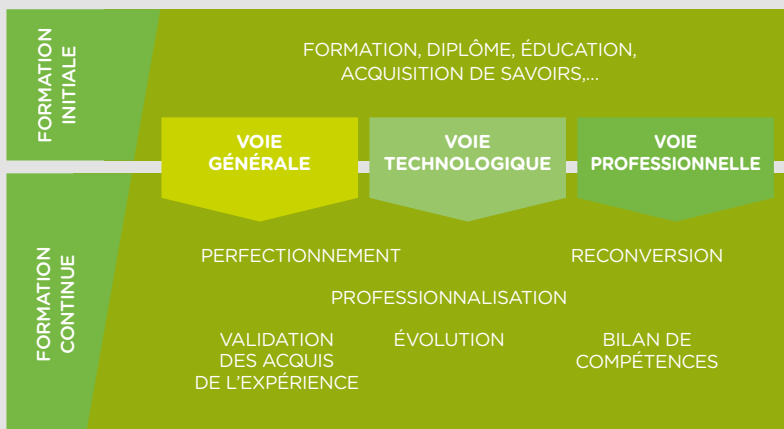
LA MOBILITÉ EUROPÉENNE : COMMENT ?

Pour connaître les différents dispositifs de mobilité adressez-vous à votre organisme de formation.

La formation tout au long de la vie

Une fois dans la vie active, vous aurez la possibilité de vous former par la formation continue.

Cela permet à toute personne, jeune ou adulte, déjà engagée dans la vie active d'améliorer ses connaissances, ses compétences et/ou d'évoluer vers de nouvelles qualifications. Ces actions de formation sont mises en place par l'employeur dans le cadre des activités de l'entreprise (plan de formation) ou à titre personnel (Compte Personnel de Formation/CPF ou Congé Individuel de Formation/CIF).



Dic'auto

des diplômes, certificats et titres

LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Certifications créées par les professionnels, elle préparent à un métier pour lequel un besoin a été identifié. Dans la Branche des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo, les CQP sont régulièrement modifiés et adaptés aux évolutions des métiers. À chaque moment de votre parcours professionnel, en maintenance/réparation, en carrosserie, dans le commerce ou dans les métiers des services, de nombreux métiers sont accessibles par les CQP. Découvrez l'ensemble des CQP sur le site www.metiersdelauto.com

LES DIPLÔMES

Certifications élaborées avec les branches professionnelles et délivrées par le Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Leur obtention atteste d'un niveau de connaissances et de compétences dans

une spécialité donnée.

Les diplômes sont modifiés et adaptés aux évolutions des métiers. Ils sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

> **CAP - Certificat d'Aptitudes Professionnelles**

Diplôme préparé en général en deux ans après une 3^e. Il permet l'accès direct à des emplois tels que mécanicien ou magasinier. Certains CAP se préparent en un an à la suite d'un autre diplôme (voir parcours carrosserie-peinture).

> **MC - Mention complémentaire**

Diplôme qui se prépare en un an après un CAP. Il permet l'accès à une spécialisation professionnelle.

> **Bac Pro - Baccalauréat professionnel**

Diplôme préparé en trois ans après la classe de 3^e, ou en deux ans après un CAP. Il donne accès à des emplois de technicien, vendeur, carrossier,... Il peut permettre l'accès à un BTS ou un certificat de qualification professionnelle (CQP).

Dic'auto

> BTS - Brevet de Technicien Supérieur

Diplôme préparé en deux ans après un Bac général, technologique ou professionnel. Il donne accès à des emplois de grande autonomie ou à responsabilité technique ou commerciale (réceptionnaire après-vente, par exemple). Il peut permettre l'accès à une licence professionnelle.

> Licence professionnelle

Diplôme universitaire préparé en un an après un BTS, un DUT ou une licence. Il donne accès, avec de l'expérience, à des postes d'encadrement.

> Diplôme d'Ingénieur

Dans la Branche des services de l'automobile, diplôme préparé en apprentissage en trois ans, après un BTS AVA, MCI ou un DUT Génie mécanique.

> Master

Diplôme universitaire préparé en un an après un Bac +3 ou 4. Il permet d'accéder à des fonctions managériales dans les groupes de distribution automobile.

LES TITRES À FINALITÉ PROFESSIONNELLE (TP)

Titre professionnel délivré par l'état ou un organisme privé. Ils préparent à un métier spécifique de la branche et figure dans le Répertoire National des Certifications des services de l'automobile. Ils sont régulièrement modifiés et adaptés aux évolutions des métiers.

Ils s'adressent à un public d'adultes déjà entrés dans la vie active, qu'ils soient titulaires d'un contrat de travail ou demandeurs d'emploi.

Les titres favorisent l'évolution professionnelle ou permettent un retour à l'emploi.

Ils s'obtiennent au terme d'un parcours de formation professionnelle ou par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) (ex. : Titre EPCRA commercial en automobile).





Dic'auto

...des établissements de formation

CFA - CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Établissement qui dispense aux jeunes travailleurs sous contrat d'apprentissage une formation professionnelle qui doit compléter la formation en entreprise et s'articuler avec elle. L'enjeu de l'apprentissage est d'offrir des enseignements qui correspondent aux évolutions du marché du travail et de favoriser ainsi l'insertion professionnelle.

LP - LYCÉE PROFESSIONNEL

Établissement d'enseignement secondaire préparant les élèves à acquérir un diplôme professionnel pour s'insérer dans la vie active ou poursuivre leurs études. Les enseignements technologiques et professionnels représentent une bonne partie des cours dispensés mais les enseignements généraux y occupent également une place importante.

ORGANISME DE FORMATION

Structure privée ou publique identifiée en préfecture et qui dispense un enseignement à des publics jeunes et/ou adultes, en formation initiale et/ou continue.

Dic'auto

...de la formation professionnelle

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION (CIF)

Tourné vers la reconversion, le CIF peut-être une seconde chance après une formation initiale courte ou non sanctionnée par un diplôme. Il permet au salarié de bénéficier d'une formation longue.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le salarié acquiert chaque année un crédit d'heures de formation. A l'initiative du salarié, ces heures permettent l'accès à des formations à visée qualifiante et certifiante.

Ces formations peuvent avoir lieu :

- sur le temps de travail avec l'accord de l'employeur
- hors temps de travail sans accord préalable de l'employeur

PLAN DE FORMATION DE L'ENTREPRISE

Les formations à l'initiative de l'entreprise sont centrées sur l'adaptation du salarié à l'emploi ou sur le développement de ses compétences.

PROFESSIONNALISATION

Elle permet à l'employeur et au salarié de bâtir un parcours de formation. Elle permet au salarié d'acquérir une qualification ou de participer à une action de formation. Elle est fondée sur l'alternance.

BILAN DE COMPÉTENCES

À l'initiative du salarié, il permet de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel ou de formation.

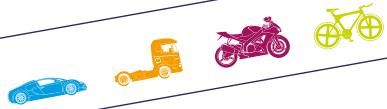
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Après trois ans d'expérience professionnelle, la VAE permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études, son statut, de demander la validation de son expérience pour obtenir une certification reconnue au plan national (diplôme, titre à finalité professionnelle ou CQP - Certificat de Qualification Professionnelle).

notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Conduis ton avenir



Retrouvez toutes les informations concernant les formations et les métiers des services de l'auto, du camion et des deux roues sur notre site internet !

www.metiers-services-auto.com

Rejoignez-nous dès maintenant sur notre page Facebook

 [metiersservicesauto](https://www.facebook.com/metiersservicesauto)



DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Auvergne - Rhône-Alpes

04 72 01 43 93

lyon-clermont@anfa-auto.fr

Bourgogne - Franche-Comté

03 70 72 12 45

besancon@anfa-auto.fr

Bretagne, Pays de la Loire

02 22 74 14 80

rennes@anfa-auto.fr

Centre-Val de Loire, Normandie

02 18 84 23 63

orleans@anfa-auto.fr

Grand Est

03 55 35 10 70

metz@anfa-auto.fr

Hauts-de-France

03 62 93 02 68

carvin@anfa-auto.fr

Ile-de-France

01 41 14 13 07

sevres@anfa-auto.fr

Nouvelle-Aquitaine

05 56 85 44 66

bordeaux@anfa-auto.fr

Occitanie

04 34 17 08 22

montpellier@anfa-auto.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

04 86 76 15 70

marseille@anfa-auto.fr

www.metiers-velo.com